

18 juil 2013 -22:07

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2013

Dispositions diverses en matière d'énergie

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet portant des dispositions diverses en matière d'énergie.

L'avant-projet contient un paquet de mesures en matière d'énergie, dans les domaines suivants :

- simplification administrative des procédures d'octroi d'autorisation
- suppression de l'alimentation du fonds pour le financement d'études prospectives
- obligations découlant de règlements européens
- adaptations relatives à la Commission des provisions nucléaires
- adaptations techniques, éclaircissements et corrections

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles
Rue de la Loi 51
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<http://www.melchiorwathelet.be>